



La réduction des différences en matière de choix d'orientation et de profession, conjugué à un partage plus équilibré de la prise en charge des enfants par les parents est une source d'accroissement du taux d'emploi des femmes favorable à la croissance économique et à une plus grande égalité en matière salariale.

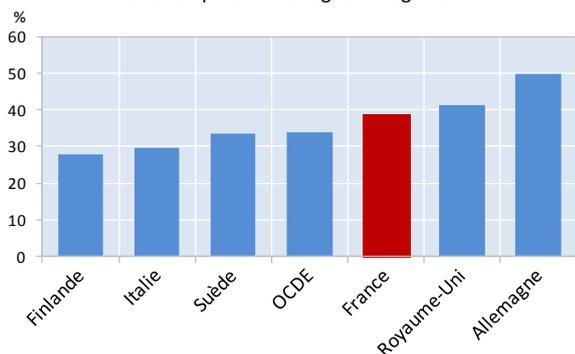
En France, comme dans beaucoup d'autres pays de l'OCDE, les filles dépassent leurs congénères masculins en matière d'éducation: 85% des filles de 25 à 34 ans sont au moins diplômées du second cycle de l'éducation secondaire contre 83% des garçons du même âge; mais surtout, 48% des filles sont diplômées de l'enseignement supérieur contre 38% des garçons. Toutefois, les domaines d'études restent fortement différenciés selon le sexe puisque 60% des diplômés sont octroyés à des filles dans les secteurs de la santé ou des formations sociales, tandis que les diplômés en informatique sont à 82% des hommes.

Avec un taux de 60%, l'emploi des femmes de 15 à 64 ans est à un niveau égal à la moyenne OCDE (60%) en 2010. Les françaises occupent aussi plus souvent des postes de direction que la moyenne: 38%, contre une moyenne de 33% dans l'OCDE. Mais elles ont accès à un nombre de professions plus restreint que les hommes, la féminisation de certains secteurs, comme par exemple la médecine, tendant à s'accroître. En outre, de fortes disparités d'accès à l'emploi des femmes subsistent selon la composition du ménage. La naissance d'enfant crée ainsi des interruptions de carrière, surtout durant les trois premières années de l'enfant; elle affecte aussi nettement la durée du travail et l'écart de salaire entre hommes et femmes qui est accru de 12% en présence d'au moins un enfant pour les salariés à temps plein. Ces interruptions de carrières conduisent, en outre, à un écart de pensions de retraite plus important en France que dans la moyenne des pays de l'OCDE : les femmes perçoivent une pension de retraite qui est en moyenne inférieure de 39% à celle des hommes, l'écart étant de 34% en moyenne dans l'OCDE.

Par ailleurs, les femmes demeurent souvent sous-représentées dans l'espace public. Par exemple, moins de 20% des sièges parlementaires sont occupés par des femmes, alors que la moyenne OCDE est à 25%.

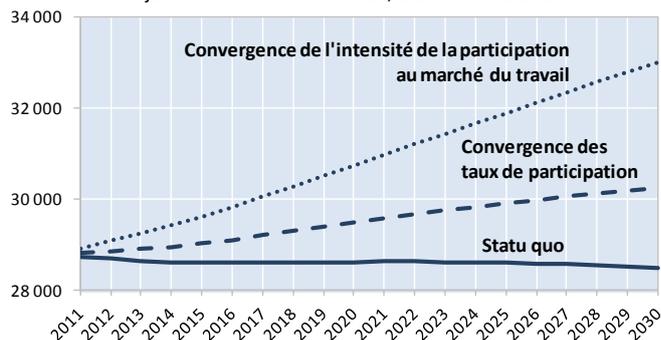
Un écart de pension de retraites relativement important entre hommes et femmes

Ecart de pension du régime obligatoire



Augmentation de la force de travail due à l'accroissement du taux d'emploi et des heures de travail des femmes

Projection de la force de travail, milliers d'individus



Enfin, les femmes sont aussi une ressource pour l'entrepreneuriat et la création d'entreprises. En 2011, 38% des entreprises individuelles ont été créées par des femmes, qui sont un peu plus jeunes en moyenne que les hommes. Cependant, les secteurs dans lesquels hommes et femmes investissent diffèrent. Les femmes sont majoritaires dans l'enseignement, la santé et l'action sociale (60 %) et dans les autres services aux ménages (56 %), alors que leur part est de 38 % dans les secteurs du commerce, transports, hébergement et restauration, des activités immobilières, du soutien aux entreprises et de l'industrie. Les entrepreneurs masculins sont quant à eux surreprésentés dans l'information et la communication (84 %) et encore plus dans la construction, où la quasi-totalité des créateurs sont des hommes (97 %).

Dans ce contexte, les plans d'action engagés depuis plusieurs années en faveur de l'égalité salariale, la représentation des femmes dans les conseils d'administration ou les aides en faveur de la conciliation emploi-famille vont dans la bonne voie. La réforme du congé parental visant à encourager un partage plus équilibré de la prise en charge du jeune enfant entre père et mère renforcerait ces dispositifs. Au-delà, le

plan de lutte engagée contre les stéréotypes est une initiative intéressante puisqu'un changement d'attitudes et de mentalités est nécessaire pour modifier les comportements qui s'enchaînent très tôt, depuis le choix d'orientation scolaire jusqu'au départ en retraite, et qui renforcent les inégalités entre les sexes.

Pour résumer, la France a beaucoup à gagner avec une meilleure participation des femmes sur le marché du travail. Par exemple, si les taux actuels de participation au marché du travail devaient rester les mêmes qu'en 2010 (66% pour les femmes et 75% pour les hommes), la population active diminuerait de 0.8% au cours des 20 prochaines années. Par contre, si l'économie française venait à faire un usage plus efficace des compétences de chacun en termes d'éducation et de participation économique et si la parité entre les sexes dans la participation dans le marché du travail était réalisée au cours des 20 prochaines années, cela conduirait à une augmentation de 5.2% de la population active et à une augmentation annuelle de 0.4 points de pourcentage du taux de croissance du PIB par habitant, et à une augmentation du PIB de 9.4% entre 2010 et 2030.